

DOSSIER DE PRESSE

adoma



© Sylvie Dupic

INAUGURATION DE LA RÉSIDENCE SOCIALE "PROCESSIONS"

MERCREDI 24 OCTOBRE 2012
à 17 H 00

Résidence sociale Adoma "Processions"
9 Chemin des Processions
93330 Neuilly-sur-Marne

*Adoma conçoit en Seine-Saint-Denis
une réponse adaptée aux personnes
les plus précaires et relogé dignement des
anciens travailleurs migrants âgés*

Adoma propose des solutions de logement et d'hébergement aux publics qui traversent des difficultés économiques ou d'insertion et ne trouvent pas à se loger dans le parc immobilier classique. Véritable outil en faveur de l'insertion par le logement, Adoma inscrit son action dans les politiques nationales et locales de l'habitat.



CONTACT PRESSE :
Claire JOUANY
Claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 43 94
Mobile : 06 22 77 30 02

Département Communication
42, rue Cambronne - 75015 Paris
www.adoma.fr



Sommaire

Le contexte	3
Qu'est-ce qu'une Résidence Sociale ?	6
La conception de la résidence sociale confiée à l'architecte Stéphan Nebout : une conception durable certifiée Habitat & Environnement	7
La résidence sociale Adoma « Processions » : 105 logements de qualité meublés & équipés	10
Le financement de la résidence sociale	13
L'admission au sein de la résidence	14
Une redevance incluant loyer, mobilier, charges, services	14
Les premiers résidents de la résidence sociale	15
L'équipe gestionnaire	15
L'accompagnement des résidents	16
A propos d'Adoma	18
Adoma en Seine-Saint-Denis	18
Adoma en Ile-de-France	19
Adoma en bref	19

CONTACT PRESSE :
Claire JOUANY
Claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 43 94
Mobile : 06 22 77 30 02



Département Communication
42, rue Cambronne - 75015 Paris
www.adoma.fr



Le contexte

Permettre la réhabilitation d'un des premiers foyers pour travailleurs migrants en Seine-Saint-Denis

Construit en 1967 avenue Winston Churchill, le foyer « Bossuet » à Neuilly-sur-Marne, un bâtiment de quatre étages, offre près de 260 chambres individuelles de 4,5 m². Inscrit sur la liste relevant du plan quinquennal de traitement des Foyers de Travailleurs Migrants, ce foyer situé dans le quartier des Fauvettes, est un des premiers établissements construits en Seine-Saint-Denis pour l'accueil des travailleurs immigrés des années 60. A l'époque, le type d'hébergement simplifié avait été calqué sur le mode de vie de ces travailleurs venus en France pour une durée que l'on pensait limitée.



CONTACT PRESSE :
Claire JOUANY
Claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 43 94
Mobile : 06 22 77 30 02



Département Communication
42, rue Cambronne - 75015 Paris
www.adoma.fr



Le foyer Bossuet et l'une de ses chambres de 4,5 m²

Avec le temps, ces travailleurs migrants sont restés sur place, ont tissé des liens dans le quartier, et vivent au quotidien dans cet établissement qui les a accueillis à leur arrivée en France.



« Je suis venu en France en 1958 avec l'idée du retour. A mon arrivée, il n'existait pas encore de foyer Sonacotra. J'ai vécu dans des garnis « improvisés » pour les immigrés, des baraques qui ressemblaient plus à des bidonvilles. Loger dans un foyer, c'était à l'époque le grand luxe : il y avait l'eau chaude, le chauffage, le mobilier, la literie, de quoi cuisiner et la clé de SA chambre individuelle ! On travaillait dur toute la journée mais le soir on pouvait dormir au chaud. » Tahar, un des premiers résidents.

CONTACT PRESSE :
Claire JOUANY
Claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 43 94
Mobile : 06 22 77 30 02


L'insertion par le logement

Département Communication
42, rue Cambronne - 75015 Paris
www.adoma.fr

« Avec le vieillissement des résidents, c'est tout le rôle et la fonction des foyers qui se trouvent bouleversés. De lieux de passage temporaire, ils sont devenus pour partie des lieux de vie permanents pour des personnes dont le statut de « travailleur » tend à disparaître du fait du chômage, de problèmes de santé ou de la retraite.

A côté de cette population « traditionnelle », les foyers accueillent aujourd'hui une population nouvelle qui n'est pas spécifiquement immigrée et qui est constituée de personnes en situation de précarité qui trouvent dans les foyers un logement transitoire à faible coût. Progressivement, les foyers se transforment ainsi en « résidences sociales », de fait ou agréées par les pouvoirs publics. »

par Gilles Desrumaux/Unafo. Extrait de la Revue Ecartis d'Identité

Il devenait nécessaire d'offrir à ces résidents d'origine, aujourd'hui retraités, des conditions de vie plus confortables, avec des logements autonomes et adaptés à leurs difficultés de personnes vieillissantes.

Un projet, établi en concertation avec la Ville, les services de l'Etat, la CILPI, le Conseil régional, prévoit la réhabilitation complète de ce foyer pour offrir des logements autonomes spacieux, après décloisonnement et agrandissement des chambres de 4,5 m². Par conséquent celle-ci entraînera une diminution de la capacité d'hébergement. A l'issue des travaux, ce foyer aura le statut de résidence sociale.

Auparavant, la construction de la résidence sociale « Processions » aura permis de reloger une partie des résidents du foyer Bossuet et de démarrer les travaux.

Permettre à des ménages de la Seine-Saint-Denis en situation de précarité d'accéder à un logement transitoire, pour faciliter leur insertion en leur garantissant qualité et sécurité d'habitat.

A l'issue de ces deux chantiers, comme prévu par le projet social, seront accueillis :

- dans la résidence sociale Processions :

- une partie des résidents du foyer Bossuet
- des ménages en situation de précarité (personnes isolées, familles monoparentales, couples)

- dans la résidence sociale Bossuet :

- les autres résidents du foyer d'origine
- des ménages en situation de précarité

CONTACT PRESSE :
Claire JOUANY
Claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 43 94
Mobile : 06 22 77 30 02



Département Communication
42, rue Cambronne - 75015 Paris
www.adoma.fr



Qu'est-ce qu'une Résidence sociale ?

La Résidence Sociale constitue un dispositif de lutte contre l'exclusion dans le domaine du logement.

Véritable maillon dans le parcours du logement ; elle propose des logements transitoires.

La période de séjour doit permettre aux personnes accueillies de se consacrer à leur projet d'insertion et à leur relogement dans le parc social. Elle est déterminée avec les partenaires et vise comme objectif une durée pouvant varier de quelques mois à deux années.

La Résidence Sociale accueille des personnes disposant de ressources très modestes, qui rencontrent des difficultés pour accéder au parc social ou privé classique.

Elle intègre un projet social défini avec les partenaires pour favoriser l'insertion économique ou social des personnes accueillies et leur accès à un logement pérenne.

Depuis 1994, Adoma a ouvert 291 résidences sociales sur l'ensemble du territoire national, dont 84 en Ile-de-France.

CONTACT PRESSE :
Claire JOUANY
Claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 43 94
Mobile : 06 22 77 30 02



Département Communication
42, rue Cambronne - 75015 Paris
www.adoma.fr

e

m

o

p

e

La conception de la résidence Processions confiée à Stéphane Nebout

une conception durable certifiée Habitat & Environnement HPE 2005

C'est en 2007 qu'Adoma, avec le soutien de la municipalité de Neuilly-sur-Marne, a pu acquérir un terrain de 5 000 m² situé 9 Chemin des Processions à la limite nord de la commune, afin d'y construire cette résidence.



Bordé à l'est et à l'ouest par de l'habitat pavillonnaire, ce terrain abritant autrefois des boxes de stationnement est à la frontière avec la ville de Villemomble et son tissu urbain d'habitat collectif des années 60.

L'architecte Stéphane Nebout opte pour un aspect extérieur des constructions en harmonie avec l'environnement existant. La volumétrie du bâtiment en rez-de-chaussée partiel plus trois étages épouse la pente naturelle du terrain sur le chemin des processions.



maquette ©Stéphane Nebout architecte

CONTACT PRESSE :
Claire JOUANY
Claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 43 94
Mobile : 06 22 77 30 02

 **adoma**
L'insertion par le logement

Département Communication
42, rue Cambronne - 75015 Paris
www.adoma.fr

e

m

o

r

e



© Stephan Nebout Architecte

Les toitures sont couvertes de tuiles en terre cuite d'une échelle comparable aux toitures des constructions environnantes. Les corps des bâtiments principaux sont recouverts également de briquettes de terre cuite, permettant de garantir une bonne pérennité de l'ouvrage et une bonne isolation thermique par l'extérieur.

Chaque corps de bâtiment a une couleur propre, leur donnant une identité différente. Ils sont recouverts en alternance de briques et de tuiles ocre rouges ou de briques et de tuiles beiges.



© Stephan Nebout Architecte

CONTACT PRESSE :
Claire JOUANY
Claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 43 94
Mobile : 06 22 77 30 02



Département Communication
42, rue Cambronne - 75015 Paris
www.adoma.fr



En partie centrale, l'accès rez-de-chaussée est largement vitré. Des éléments coulissants en bois permettent l'occultation de la salle d'animation-réunion et des autres locaux de service.



© Stephan Nebout Architecte



© Stephan Nebout Architecte

Les espaces extérieurs, traités avec un soin particulier sont, côté jardin, bordés de murets en gabion et profitent d'une terrasse en bois. Un grand jardin est orné d'arbres d'espèces différentes, de plantes tapissantes et d'une pelouse robuste.

La maîtrise des consommations d'énergie participe à la qualité du projet. La résidence sociale a obtenu la certification Cerqual Habitat et Environnement HPE 2005.

- **Isolation par l'extérieur :** menuiseries extérieures en double vitrage performant.
- **Utilisation de matériaux nobles** tels que la brique pleine fixée, pour une isolation thermique renforcée.
- **Éclairage naturel des lieux de vie** pour limiter la consommation électrique.
- **Pendant la construction, une attention particulière a été portée à la réduction des nuisances :** gestion des déchets, maîtrise des impacts sonores, vibratoires, des poussières, des dégagements polluants, prise en compte des nuisances pouvant être portées à l'environnement proche et aux riverains.

CONTACT PRESSE :
Claire JOUANY
Claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 43 94
Mobile : 06 22 77 30 02

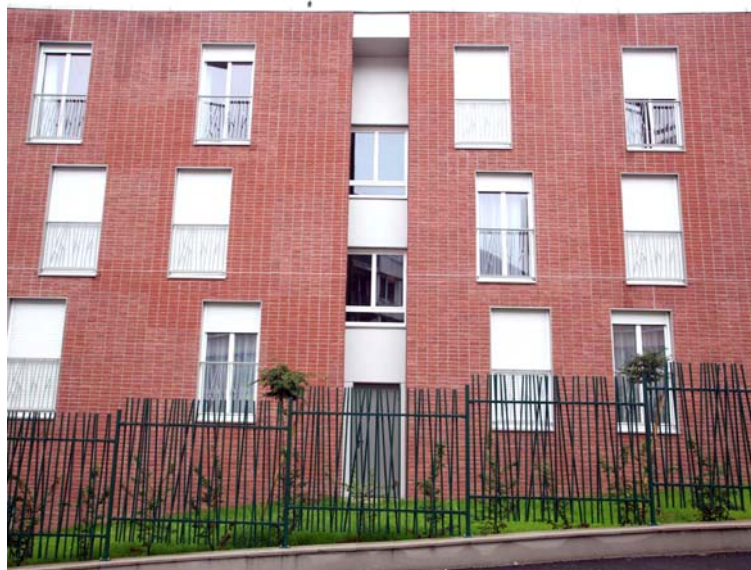


Département Communication
42, rue Cambronne - 75015 Paris
www.adoma.fr

La résidence sociale « Processions »

- 105 logements de qualité meublés & équipés

Après 18 mois de travaux, la résidence sociale Processions a ouvert ses portes en décembre 2011. Située à 20 minutes du centre ville en bus, elle propose 105 logements de 18 m² à 30 m² entièrement meublés et équipés, réparties sur trois niveaux.



Une clôture en barreaudage acier laqué vert sécurise la résidence côté rue et est complétée sur les côtés par la plantation d'une haie de charmille et d'érables. Le parvis d'entrée de la résidence est en pavés de béton de couleur beige.



CONTACT PRESSE :
Claire JOUANY
Claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 43 94
Mobile : 06 22 77 30 02

 **adoma**
L'insertion par le logement

Département Communication
42, rue Cambronne - 75015 Paris
www.adoma.fr

☑ **Au rez-de-chaussée :**

Les locaux collectifs sont largement baignés de lumière par une large place donnée aux vitrages. La salle d'animation donne sur l'espace jardin, disposé à l'arrière du bâtiment.

Les bureaux administratifs et locaux techniques sont disposés le long d'un couloir central.

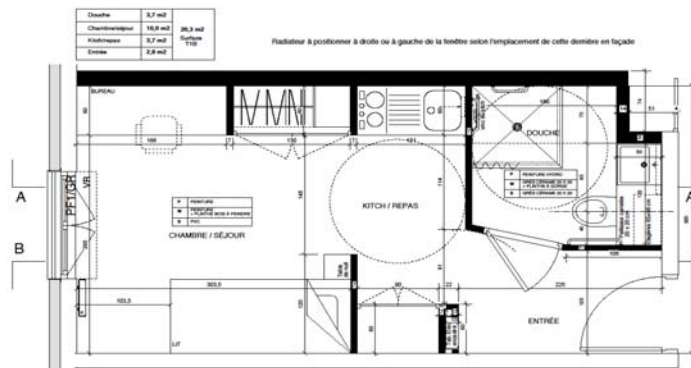
- bureau d'accueil du gestionnaire
- bureau d'accueil accompagnement social
- bureau destiné au conseil de concertation
- salle d'animation-réunion
- laverie automatique
- bagagerie
- lingerie pour le changement des draps

☑ **Sur trois étages :**

- **99 studios T1** d'une surface de 18 m² meublés et équipés (kitchenette, salle d'eau avec wc)

- **6 logements T1bis** d'une surface de 30 m² meublés et équipés (kitchenette, salle d'eau avec wc)

Résidence Processions : Logement type



PLAN DU T1 B

Tous les logements bénéficient d'une bonne luminosité et profitent d'un mobilier intégré soigné et disposant de salles d'eau accessibles et spacieuses avec douche à l'italienne.

CONTACT PRESSE :
Claire JOUANY
Claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 43 94
Mobile : 06 22 77 30 02

 **adoma**
L'insertion par le logement

Département Communication
42, rue Cambronne - 75015 Paris
www.adoma.fr

A l'arrière du bâtiment se trouvent l'abri-chalet pour le rangement des vélos et poussettes, ainsi que **19 places de parking**. Celles-ci ont été traitées en « ever green » afin d'accentuer l'aspect paysager du fond de parcelle. Cette zone de parking est délimitée par des murs de soutènement en gabion. 4 places de stationnement sont également prévues devant la résidence.



Arrière du bâtiment



Local vélos/poussettes



parking evergreen



murets gabion

CONTACT PRESSE :
Claire JOUANY
Claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 43 94
Mobile : 06 22 77 30 02

 **adoma**
L'insertion par le logement

Département Communication
42, rue Cambronne - 75015 Paris
www.adoma.fr

Le financement de la résidence Processions

Adoma a pu réaliser ce projet nécessitant un investissement d'un montant total de **8,2 M €** grâce au concours financier de ses partenaires et notamment de la part de l'Etat, de la Caisse des Dépôts & Consignations, du Conseil régional, d'Action Logement et grâce au soutien de la ville de Neuilly-sur-Marne.

DEPENSES €		FINANCEMENTS €	
Charge foncière (achat terrain/taxes/sondages)	857 518	Subvention Etat PLAI	1 440 011
Travaux	6 103 464	Subvention Etat prime spécifique	945 268
Honoraires	786 070	Subvention Conseil régional	310 001
Conduite d'opération	250 883	Prêt complémentaire CDC	1 185 700
Frais divers	64 637	Prêt UESL/Action Logement/Amallia	3 008 527
Mobilier	158 255	Fonds propres Adoma dont mobilier	1 331 318
PRIX DE REVIENT H.T.	8 220 826	TOTAL H.T. €	8 220 826

CONTACT PRESSE :
Claire JOUANY
Claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 43 94
Mobile : 06 22 77 30 02



Département Communication
42, rue Cambronne - 75015 Paris
www.adoma.fr

L'admission au sein de la résidence

La première commission d'attribution a eu lieu le 22 décembre 2011. Elle concernait les logements T1bis, puisque les autres logements étaient destinés aux résidents du foyer Bossuet. En effet, la résidence sociale Processions a permis le relogement définitif d'une partie des anciens travailleurs migrants.

Les personnes accueillies doivent être autonomes, en capacité de vivre dans un habitat semi-collectif et sont engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Le rôle de la commission est d'examiner les candidatures et d'assurer un suivi des situations des ménages présents, notamment dans le cadre du projet de relogement, à la fin du séjour transitoire dans la résidence sociale.

Le candidat retenu est reçu par la responsable de la résidence sociale pour visite des lieux et entretien. L'admission définitive est de la compétence d'Adoma après acceptation par le candidat du règlement intérieur de l'établissement.

La résidence sociale est un logement transitoire, ce qui implique une définition de la durée de séjour et la mise en place de possibilités de sortie vers un logement banalisé.

La durée maximale de séjour est de deux ans, à l'exception des anciens travailleurs migrants pour lesquels il n'y a pas de limite de séjour.

Une redevance tout inclus

Les logements sont soumis au paiement d'une redevance qui comprend le loyer, les charges (eau chaude et froide, électricité, chauffage, entretien et maintenance des espaces collectifs, mobilier).

Les logements sont conventionnés à l'Aide Personnalisée au Logement (APL), dont le montant calculé selon les revenus du résident, est versé directement à Adoma qui le déduit lors du paiement de la redevance. Ainsi, le résident ne s'acquitte chaque mois que d'un reste à payer adapté à ses ressources et à sa situation familiale.

A titre d'exemple :

- **Pour une personne allocataire du RSA**, habitant un studio de 18 à 20 m² dont la redevance est de 365,12 €, le « reste à payer » après déduction de l'APL est de 43,58 €.
- **Pour une personne en CDD percevant le SMIC, parent isolé avec un enfant** et habitant un studio de 30 m² dont la redevance est de 507,11 €, le « reste à payer » après déduction de l'APL est de 282,12 €.
- **Pour une personne percevant le minimum vieillesse**, et habitant un logement de 18 à 20 m² dont la redevance est de 365,12 €, le « reste à payer » après déduction de l'APL est de 43,58 €.

CONTACT PRESSE :
Claire JOUANY
Claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 43 94
Mobile : 06 22 77 30 02



Département Communication
42, rue Cambronne - 75015 Paris
www.adoma.fr



Les premiers résidents de la résidence Processions

La résidence sociale Processions a ouvert ses portes le 1^{er} décembre 2011. Dix mois après son ouverture, ses 105 logements affichent complet et accueillent un public diversifié.

Elle compte en effet :

- 75 résidents hommes, à la retraite, anciens travailleurs migrants du foyer Bossuet. 30 % d'entre eux sont âgés de plus de 60 ans. Au foyer Bossuet restent les résidents les plus âgés qui ont souhaité ne pas déménager.
- 24 personnes isolées dont 1 femme habitent un studio de 18 à 20 m², sur le contingent du réservoir Action Logement. Ils ont des revenus supérieurs à 800 €.
- 5 familles monoparentales et 1 couple avec enfant qui ont des revenus inférieurs à 800 €. Tous les enfants sont âgés de moins de 6 ans.

L'équipe gestionnaire

Comme dans l'ensemble de nos établissements, la résidence sociale "Processions" est gérée par une équipe locale (responsable de résidence, ouvrier de maintenance qualifié) qui assure quotidiennement la maintenance du patrimoine et l'animation dans la résidence, dans une démarche de qualité de service envers les résidents.


Le responsable de résidence présent sur place effectue les missions suivantes :

- entrée administrative des résidents et leurs sorties des logements,
- information du résident entrant sur ses droits et ses obligations,
- orientation vers le droit commun pour constitution des dossiers d'aide à la personne et leur suivi,

CONTACT PRESSE :
Claire JOUANY
Claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 43 94
Mobile : 06 22 77 30 02



Département Communication
42, rue Cambronne - 75015 Paris
www.adoma.fr

- 
- encaissement de la redevance mensuelle,
 - médiation dans la résidence en cas de tension,
 - sécurité des biens et des personnes,
 - écoute des résidents : aide en matière d'information et d'orientation en lien avec les partenaires locaux de l'insertion,

En dehors des heures de présence du personnel de la résidence sociale, un dispositif d'alerte et d'astreinte est mis à contribution. Ainsi, chaque jour, du lundi au vendredi de 19h à 9 h et les jours fériés/week-end 24h/24, la continuité et la qualité de service aux résidents sont assurées.

L'accompagnement des résidents

La présence de l'équipe Adoma au sein de la résidence permet d'assurer un accompagnement concret des résidents entre autres pour :

- l'aide aux démarches administratives et sociale, avec la mise en relation avec les bons partenaires
- l'aide au relogement. Les logements Adoma sont transitoires et doivent répondre à un besoin ponctuel

Accompagner ses résidents vieillissant, un véritable enjeu pour Adoma

L'équipe gestionnaire assure une fonction de veille et de repérage des difficultés liées à la perte d'autonomie, afin de mobiliser les services compétents dans le cadre de l'Aide Personnalisée d'Autonomie (APA).

La mobilisation des organismes et services locaux tels que la CNAV, la CRAMIF... conduira à la mise en place d'actions d'aide aux problématiques sociales et administratives des résidents (prévention sanitaire, accès aux soins...).

Dans le cadre de l'accompagnement vieillissement, la médiatrice, partenaire pour la ville et intervenante à l'échelle du département, accompagne les anciens travailleurs migrants dans leurs différentes démarches de maintien à domicile, et ce dans le cadre d'un projet récent financé par la DAIC et la DDCS destiné à faciliter l'accès aux dispositifs de prise en charge des personnes âgées.

CONTACT PRESSE :
Claire JOUANY
Claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 43 94
Mobile : 06 22 77 30 02



Département Communication
42, rue Cambronne - 75015 Paris
www.adoma.fr



Mise en place d'une MOUS relogement

Pour les anciens résidents du foyer Bossuet appelés à être relogés dans la nouvelle résidence sociale Processions, une MOUS Relogement a été prévue dès le début du projet global de traitement de cet ancien foyer.

Cette MOUS a fait l'objet d'un appel d'offres attribué en septembre 2011 à l'association VOLIGES SCOP, Paris 18^{ème}. Son intervention porte sur les trois phases de réhabilitation du foyer Bossuet.

D'un coût de 126 700 € H.T cofinancé par la DRHIL, la DDGS et Action Logement, cette MOUS a permis dans un premier temps d'établir un diagnostic social auprès de l'ensemble des résidents du foyer Bossuet, avant de procéder au relogement de 75 résidents dans la résidence Processions. Les résidents ont été accompagnés dans toutes leurs démarches, leur déménagement et leur installation dans les nouveaux studios.

Suivre et accompagner les ménages

En complément de la gestion de proximité assurée par l'équipe Adoma, un accompagnement social sera prévu pour les ménages. L'opérateur social chargé de cette mission conduira son intervention en concertation et coordination avec les partenaires locaux. Cette intervention, dont le financement sera sollicité auprès du Conseil général, aura pour objectifs principaux de redonner à ces ménages confiance dans un logement qui leur garantit une sécurité d'habitat, développer ou poursuivre un projet permettant leur insertion sociale et professionnelle et accéder à un logement durable par la mise en œuvre des démarches nécessaires.

CONTACT PRESSE :
Claire JOUANY
Claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 43 94
Mobile : 06 22 77 30 02



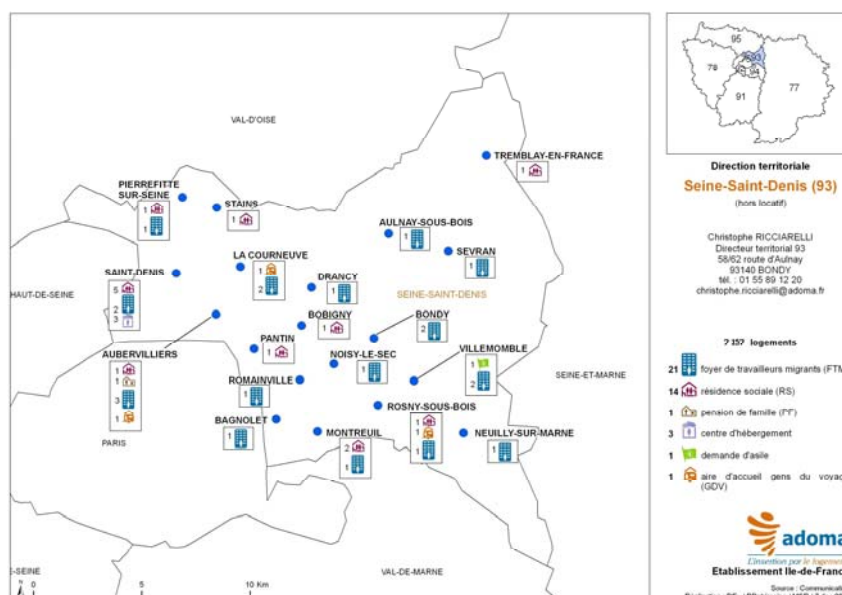
Département Communication
42, rue Cambronne - 75015 Paris
www.adoma.fr

A propos d'Adoma

o Adoma en Seine-Saint-Denis

Adoma est représentée auprès des instances du département de la Seine-Saint-Denis par une direction territoriale située à Bondy qui comprend une équipe de 109 salariés dirigée par Christophe Ricciarelli.

Direction Territoriale Seine-Saint-Denis - Christophe Ricciarelli
58/62 route d'Aulnay - 93140 Bondy - Tél. : 01 55 89 12 20
christophe.ricciarelli@adoma.fr



7157 logements sont répartis dans 37 établissements implantés dans 24 communes du département : 13 résidences sociales dont 1 pension de famille à Aubervilliers, 24 foyers de travailleurs migrants.

Ainsi aujourd'hui, Adoma est en mesure de répondre en Seine-Saint-Denis aux différentes problématiques de la chaîne du logement : résidence traditionnelle, résidence sociale, maison-relais. Autant de solutions, autant de produits Adoma adaptés aux besoins des habitants du département.

Elle a également développé 3 structures de logements d'urgence d'une centaine de logements, gère 2 aires d'accueil pour gens du voyage.

CONTACT PRESSE :
Claire JOUANY
Claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 43 94
Mobile : 06 22 77 30 02



Département Communication
42, rue Cambronne - 75015 Paris
www.adoma.fr



- **Adoma en Ile-de-France**

En Ile-de-France, Adoma est le premier opérateur de logement très social, avec un patrimoine de près de 31 000 logements en résidences-services. Implantée dans 116 communes, elle compte 84 résidences sociales dont 4 pensions de famille, 88 établissements en foyers.

Elle a également ouvert 8 centres d'accueil pour demandeurs d'asile, 13 centres d'hébergement d'urgence et de stabilisation pour les personnes sans-abri et 9 aires d'accueil pour gens du voyage.

Ses 700 collaborateurs dont 90% sur le réseau de l'exploitation veillent au respect de la qualité des réalisations, à la gestion et l'accompagnement des publics accueillis, ainsi qu'à la maintenance des bâtiments.

Etablissement Ile-de-France :

Martine Flamant - Directrice d'Établissement

42 rue Cambronne - 75015 Paris - Tél. : 01 40 61 44 18

- **Adoma en bref**

Forte d'une expérience de plus de 50 ans dans la lutte contre l'exclusion par le logement des personnes démunies, Adoma construit et gère sur l'ensemble du territoire français des résidences adaptées à leurs besoins.

Avec un chiffre d'affaires en 2011 de 321 M€, la Société d'économie mixte Adoma accueille au niveau national **plus de 70 000 personnes**.

L'offre d'Adoma constitue une large palette de solutions-logement et d'hébergement : 291 résidences sociales, 196 foyers-logements, 107 structures d'accueil pour demandeurs d'asile, 61 aires d'accueil pour gens du voyage, et un accompagnement social renforcé, pour faciliter l'insertion d'un public très diversifié qui a en commun la modicité de ressources.

Adoma poursuit un vaste programme de réhabilitation de ses foyers, qui après rénovation sont transformés en résidences sociales. Ainsi près de 23 000 logements seront rénovés ou construits dans les 10 prochaines années, soit un investissement d'un milliard d'euros.

Aux côtés de l'Etat, actionnaire majoritaire, le Groupe SNI, adossé à la Caisse des Dépôts & Consignations, a pris une place importante dans la gestion de l'entreprise fin 2010. Adoma a renforcé également à cette même date son **partenariat avec Action Logement**, qui depuis 2004 contribue aux côtés des collectivités locales à la mise en œuvre des politiques locales de l'habitat.

Véritable partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, c'est aussi grâce à de nombreux partenariats nationaux et locaux (missions locales, associations...) qu'Adoma parvient à favoriser l'insertion des plus isolés.

Siège social : 42, rue Cambronne - 75015 Paris - Tél. 01 40 61 42 00

Bruno Arbouet - Directeur Général

CONTACT PRESSE :
Claire JOUANY
Claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 43 94
Mobile : 06 22 77 30 02



Département Communication
42, rue Cambronne - 75015 Paris
www.adoma.fr